

Zeitschrift: Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Landesplanung
Band: 9 (1952)
Heft: 6

Artikel: Du logement à l'aménagement
Autor: Petit, Eugène Claudius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-783467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 1. M. Eugène Claudius Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme de la République française, l'éminent promoteur du plan d'aménagement français.

Eugène Claudius Petit

Du logement à l'aménagement

Il est sans doute peu d'exemples dans l'histoire des peuples qu'un pays ait à reconstruire massivement, deux fois de suite, à moins de vingt années d'intervalle. C'est ce qui explique en partie le rythme trop lent de la reconstruction française. C'est aussi ce qui lui donne son caractère.

La leçon était récente des reconstructions réalisées au hasard après l'autre guerre et il est apparu à tous qu'une place importante devait main-

tenant être réservée à l'urbanisme et aux disciplines d'architecture.

Les destructions sont survenues à un moment où sous la poussée démographique, l'élévation du niveau d'existence, la migration continue vers les centres industriels et surtout l'usure du patrimoine immobilier, accélérée par un entretien insuffisant au cours des cinquante dernières années, et même inexistant dans les trois dernières décades, accroissaient singulièrement les besoins du pays.

Après avoir assuré le fonctionnement de la législation sur les dommages de guerre, donné à la reconstruction l'essor que chacun peut voir en circu-

lant dans nos provinces, après avoir remis en ordre les loyers pour en finir avec une législation touffue et inefficace à assurer aux immeubles existants l'entretien nécessaire, à réhabituer les Français à consacrer une part plus importante de leur travail ou de leurs revenus au logement, et à créer ainsi la base, trop faible sans doute mais certaine, d'une reprise de la construction, il a été enfin possible de poser les nouveaux jalons d'une politique générale englobant tout à la fois la reconstruction et la construction, l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Ce sont les dimensions du problème qui imposent une telle manière de voir. Les ressources d'un pays sont toujours limitées et la France n'échappe pas à cette sujétion. Les besoins sont si grands qu'ils ne peuvent être satisfaits ni en une année, ni en un ou deux plans quinquennaux : ils sont de plusieurs millions de logements et, même si la France construisait au rythme des nations plus privilégiées, il lui faudrait poursuivre cet effort pendant toute une génération. Mais on ne peut construire six logements par mille habitants et par an, — ce qui fait 20 000 logements par mois — en laissant construire n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment. Le volume des matériaux à mettre en œuvre, la main-d'œuvre nécessaire, les moyens financiers indispensables, la nécessité d'approcher le loyer des bâtiments neufs de la rentabilité normale et des possibilités de l'usager imposent que la conception même du logement tienne compte des impératifs généraux, comme en d'autres pays. Il nous faut limiter les surfaces aussi longtemps que les besoins restent aussi grands, encourager la construction de logements provisoirement divisés en deux, et favoriser toutes les recherches tendant à diminuer le coût du bâtiment, en réservant à plus tard la construction de logements plus spacieux. Tout ceci peut être fait en conservant au maximum les éléments de confort qui soulagent le travail de la femme au foyer et facilitent la vie familiale.

Planter 20 000 logements chaque mois se ferait sans grandes difficultés les premières années, mais se heurterait ensuite à des obstacles insurmontables, si des précautions n'étaient pas prises longtemps à l'avance. L'urbanisme, qui peut paraître gênant pour certains intérêts, parfois légitimes, est surtout fait de prévision. Il évitera les gaspillages et les dépenses inutiles, il assurera l'harmonie nécessaire dans la cité et une répartition équitable de soleil, d'espace et de verdure.

Mais il ne s'agit pas seulement d'assurer le développement des villes et des villages. Il en est d'autres dont la population diminue et qui connaissent des problèmes tout aussi difficiles à résoudre. La vétusté des immeubles à l'intérieur des cités impose que le renouvellement se fasse, dans beaucoup de cas, sur place, par une réorganisation parcellaire qui peut aboutir souvent à une revalorisation du

sol. On en profitera pour transformer la circulation, aussi bien celle des piétons que celle des voitures.

Si la conception Haussmannienne est périmée, c'est peut-être parce qu'elle ne faisait que reprendre, en l'amplifiant, la forme de certaines villes de la Renaissance, faites pour le commerce et les échanges. Mais souvent l'arrière des demeures bordant les rues donnait sur de vastes jardins ou des enclos fort agréables, ce qui n'est hélas plus le cas dans la plupart des îlots encombrés de petits bâtiments disparates.

Les logements pourraient être parfaits, les plans des villes et des villages pourraient correspondre exactement aux besoins de notre époque, que nos préoccupations n'en seraient pas pour autant satisfaites. Le développement anarchique de l'industrie tout au long du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e, encouragé par le tracé d'un réseau de chemins de fer centré sur la capitale, s'il a fait de celle-ci la meilleure plate-forme commerciale de France a fait aussi de certaines de nos provinces de véritables déserts. Des villages sont abandonnés, les hommes ont fui les vallées, les forêts sont mal entretenues, des terres tombent en friche. La vie intellectuelle et culturelle a été drainée par le courant industriel et les Facultés de province en ont été éprouvées. Où l'homme ne peut plus vivre décemment de son travail, la vie disparaît, et comme les causes restaient inchangées, le mal empirait régulièrement.

Mais il est difficile de décentraliser ou de déconcentrer par la force les usines installées qui représentent des investissements souvent considérables, et beaucoup de plans ne furent que des illusions.

Or, il est apparu cependant que la France continuait à s'industrialiser et qu'elle était loin d'avoir atteint un stade suffisant dans ce domaine. Pourquoi alors ne pas encourager l'implantation de toutes les nouvelles industries en des lieux judicieusement choisis pour apporter un sang nouveau à certains villages, à certaines villes, à certaines contrées ? C'est donc sur l'hypothèse d'une industrialisation à la fois constante et décentralisée qu'est fondée la politique d'aménagement du territoire qui, en commençant par fournir aux hommes des raisons de demeurer en province, espère aboutir plus tard à donner une vie nouvelle aux facultés de province et à l'activité culturelle de certaines de nos régions.

Tout cela n'est pas l'œuvre d'un jour. Tout cela ne peut pas être cristallisé dans une politique statique. Si des succès incontestables ont été enregistrés, il serait vain de nier certains échecs. On ne renverse pas en une année des habitudes anciennes, et les traces profondes du libéralisme anarchique de la fin du siècle subsistent encore. Mais l'écho rencontré dans tous les milieux par la politique nouvelle d'aménagement du territoire permet d'entrevoir la réussite.